Groupe Accompagnement Politique des aides-Rappel Réunion du mardi 17 mai 2016

Bonjour à toutes et à tous,

Lors de notre précédente rencontre, nous avons convenu de nous retrouver **mardi 17 mai de 9 h à 12 h** pour poursuivre notre réflexion sur l'accompagnement et la politique des aides du SC de la Manche.

Nous comptons vraiment sur votre présence. Merci toutefois de nous dire si vous venez ou non

Le 22 mars, Magali a fait une relecture des fondamentaux et des priorités de ce chantier en les reliant au nouveau projet national.

Un tour de table a permis à chacun d'exprimer ses avis et remarques. Le groupe a acté ces fondamentaux sur lesquels nous ne reviendrons pas.

Le groupe a ensuite avancé sur l'accueil et les aides. Voici quelques points ressortis :

- Il n'existera plus de "permanence d'accueil" mais des lieux d'accueil et d'écoute adaptés avec au moins 2 bénévoles (+ des personnes aidées)
- Le 1er contact avec une personne est toujours un accueil convivial, un temps pour faire connaissance.
- Un espace de "pré-accueil fraternel, agréable, chaleureux, animé est à privilégier
- Il faut différencier l'accueil des personnes et "l'accueil" des demandes. L'entretien, le temps de l'écoute vient après. Il se fait en binôme => un bénévole et une personne accueillie
- Les personnes contactent le SC après ou sans entretien avec une AS => Visibilité et identité de l'équipe locale
- Des dates et horaires lui sont proposés. la personne vient avec ou sans "dossier de demande d'aide"
- L'aide accordée est remise à la personne lors d'un second RdV. La personne a la responsabilité de gérer cette aide.
- Lors de la remise de l'aide, une invitation lui est faite de passer faire une visite au lieu d'accueil (liberté)

Autres sujets:

Les autres aides directes

- L'aide alimentaire (Pouvoirs publics, partenaires, Tickets Services, achats...)
- Réponses à l'urgence ? Quelle urgence ?
- Aides vestimentaires => Participation des familles aidées (Convention/partenariat)
- Equipment / Mobilier = Participation des familles Transport (Convention/partenariat)

Les aides indirectes => activités d'accompagnement et de participation des personnes Les aides aux associations (partenariat / Conventions, subventions...) Les "Commissions" => harmonisation

Suite du travail du groupe.

- Mai Août 2016 : Début de l'écriture du document (équipe de rédaction)
- Septembre 2016 : Relecture du document (date à fixer
- Octobre 2016 : Présentation au Burea
- Lancement lors d'un CA : 1^{er} trimestre 2017